

DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE

ACCESSIBLE EN
FORMATION CONTINUE



Lieux de la formation

Angers, Poitiers et Tours

Contact

Pascale CHAMPAGNE
pascale.champagne@univ-angers.fr
Tél. : 02 41 73 59 44

Responsable local

Pr Bénédicte GOHIER
Département de Psychiatrie
et de Psychologie Médicale
CHU Angers
begohier@chu-angers.fr
Tél : 02 41 35 32 43

Adresse web

www.univ-angers.fr/fcsante



Partenaires



PSYCHIATRIE CRIMINELLE ET MÉDICO-LÉGALE

— Présentation

La formation de psychiatrie criminelle et médico-légale aborde un vaste champ de connaissances criminologiques de manière transdisciplinaire (psychiatrie, psychologie, sociologie, droit, médecine légale...) grâce à de nombreuses collaborations. Elle s'adresse aux médecins et professionnels de santé qui peuvent prendre en charge les troubles sous tendant les passages à l'acte criminels, notamment aux équipes de soins intervenant en milieu pénitentiaire, en UMD, en UHSA et aux équipes de secteur. Elle a aussi comme objectif de contribuer à la formation des experts psychiatres.

— Objectifs

- Apporter les bases légales, notamment de droit pénal général ou spécial et de droit médical, utiles au psychiatre, au psychologue, aux autres soignants, mais aussi aux juristes dans l'exercice de leur spécialité, en particulier si leur exercice les amène à exercer en milieu pénitentiaire ou s'ils ont une pratique expertale
- Développer les rapports entre criminologie et psychiatrie, notamment en ce qui concerne les conduites de déviance sociale, décloisonner les enseignements entre médecine, psychologie et droit
- Approfondir la clinique des troubles de la personnalité sous tendant des passages à l'acte criminels et étudier les maladies mentales criminogènes
- Apporter des éléments de psychiatrie de liaison en milieu pénitentiaire
- Approcher les stratégies thérapeutiques tout autant dans leur dimension individuelle qu'institutionnelle
- Étudier l'organisation sanitaire et réglementaire en psychiatrie médico légale
- Étudier l'interface Santé/Justice
- Approfondir les différents registres de l'expertise

— Public visé

- médecins généralistes et spécialistes exerçant en milieu pénitentiaire
- psychiatres privés comme publics
- DES de psychiatrie à partir de la 2ème année
- psychologues en exercice ou en formation de 3ème cycle
- membres des équipes pluri-disciplinaires de psychiatrie
- membres des équipes socio-éducatives et médico-psychologiques des institutions spécialisées
- magistrats, avocats



**FACULTÉ
DE SANTÉ**

UNIVERSITÉ D'ANGERS



Mise à jour | novembre 2018 | Impression service reprographie UA

16 boulevard Daviers | 49100 Angers
Tél. 02 41 22 66 00
fcsante@contact.univ-angers.fr

— Programme

ENSEIGNEMENT THEORIQUE (70 heures)

Session 1 (14 heures) : Poitiers

Données de base de droit pénal,
organisation de la justice

Session 2 (14 heures) : Poitiers

La violence

Session 3 (14 heures) :

Victimologie (Tours)
Psychiatrie de liaison en milieu
pénitentiaire (Poitiers, avec visite du
centre pénitentiaire de Vivonne)

Session 4 (14 heures) : Angers

Maladies mentales criminogènes, droit
médical en psychiatrie

Session 5 (14 heures) : Poitiers

Pratique expertale

— À noter

Organisation de la formation :

- Durée : 70 heures
- Calendrier : 5 sessions de 2 jours chacune (14h) de novembre à mai
- Lieux de la formation : Angers, Poitiers et Tours
- Validation : assiduité aux enseignements, contrôle continu le dernier jour de chaque session, travail personnel écrit (mémoire ou article) présenté lors d'un oral commun organisé en juin

Modalités pratiques :

- Candidature : adresser un CV et une lettre de motivation par mail à pascale.champagne@univ-angers.fr avant le 15 septembre
- Sélections : à partir du 1^{er} octobre
- Début de la formation : novembre
- Nombre d'inscrits : 25 maximum
- Coût de la formation : formation initiale 500 euros, formation continue individuelle 700 euros, formation continue financée 1500 euros (+ droits universitaires)

Visitez notre site



**FACULTÉ
DE SANTÉ**

UNIVERSITÉ D'ANGERS

16 boulevard Daviers | 49100 Angers
Tél. 02 41 22 66 00
fcsante@contact.univ-angers.fr